



# Haute-Loire le DÉPARTEMENT

Chaque jour, avec vous.

17 juin 2016

---

Conseil  
Départemental  
de l'Éducation  
Nationale



# Dotations de Fonctionnement des Collèges Publics

## Dépenses retenues :

- Activités pédagogiques : montant modulé selon le nombre d'élèves
- Viabilisation : **Moyenne du montant des consommations constatées des trois derniers comptes financiers en fuel, gaz, électricité, eau...**
- Entretien : (3,30 € le m<sup>2</sup> utile)
- Administration et logistique : 44,03 €/élèves

## Recettes retenues :

- Internes : 20 % des recettes d'internat
- Demi-pensionnaires : total des produits x 15 % des recettes de ½ pension
- Restauration commensaux et repas vendus aux écoles : 13 % des recettes.

## Calcul de la dotation :

- Total des dépenses moins les recettes.

# Dotations de Fonctionnement des Collèges Publics année 2016

Compte tenu des contraintes financières, l'Assemblée départementale, lors de sa séance du 26 octobre 2015, a défini un mode d'attribution reposant sur une diminution de l'enveloppe de l'année précédente de 3,5% soit **1 950 796 €**.

Cette enveloppe a été répartie en tenant compte des critères de calcul des dotations de fonctionnement, du nombre de jours de fonds de roulement.

La dotation de fonctionnement du collège La Fayette à Brioude, en cité scolaire, n'obéit pas aux mêmes critères. Le calcul est effectué par référence au montant des dotations des 21 autres collèges publics ramené à l'élève et multiplié par le nombre d'élèves du collège.

La dotation plancher allouée au collège de Blesle est maintenue.

Une dotation complémentaire en 2015 : **5 000 €** pour le collège d'Allègre (viabilisation).

# Les Activités Pédagogiques dans les collèges

## Ateliers culturels, artistiques ou scientifique, classes à horaires aménagées pour la musique ou la danse :

Le Département soutient les projets des collèges à hauteur de 80% du coût de fonctionnement des ateliers ou classes avec un plafond d'aide de 700 €. Une aide à l'équipement de 30% d'une dépense plafonnée à 6000 €, est également prévue pour le 1er équipement.

Subventions allouées en **2015-2016** : **23 000 €** pour **32** ateliers culturels et **5 307 €** pour **7** CHAM.

## Théâtre au collège :

**Depuis plusieurs années, la ville et l'agglomération du Puy en Velay mettent à disposition à titre gracieux des locaux pour accueillir la journée théâtre.**

Cet événement annuel est piloté par l'Alauda (**3 700 € en 2016**). Lors de cette journée les collégiens s'initient aux techniques théâtrales avec des professionnels.

# Les Activités Pédagogiques dans les collèges

## Collège au cinéma :

Dans le cadre d'un dispositif national initié par le CNC, il est proposé aux collégiens d'assister à la projection d'une œuvre par trimestre scolaire.

Le Département finance les entrées et le déplacement des élèves et co-organise l'opération au sein d'un comité de pilotage pour un montant de **23 500 €** .

## Transports liés aux activités pédagogiques, culturelles et sportives :

Cette aide concerne les activités organisées par les établissements publics et privés.

- moins de 250 élèves : 1 500 €
- de 250 à 500 élèves : 2 000 €
- plus de 500 élèves : 2 500 €

Un bonus de 500 € est accordé aux collèges en réseaux.

# Les aides aux pratiques sportives dans le cadre scolaire

## Les sections sportives :

Une section sportive doit obtenir le label de l'Éducation Nationale (arrêté du Rectorat). Les jeunes doivent détenir une licence sportive dans un club de la discipline.

## **Financement :**

⇒ 50 % d'une dépense plafonnée à 1 000 €, soit **500 €** de subvention maximum majorée de **250 €** par établissement pour les sections en réseau.

⇒ Pour les sections à vocation départementale, le plafond subventionnable est de 4 000 €, soit **2 000 €** de subvention maximum.

Pour l'année 2015-2016, le Département a aidé 19 sections sportives dont 7 en réseau dans 8 disciplines différentes, concernant 17 collèges, pour un montant de **14 726 €**.

# Les aides aux pratiques sportives dans le cadre scolaire

## Les pratiques EPS de pleine nature hors établissement :

Le Département apporte son soutien à des activités sportives de pleine nature hors établissement, dans le cadre de l'enseignement obligatoire d'EPS dans **des lieux ressources départementaux**.

- L'aide est plafonnée à **500 €**. Seuls sont éligibles les frais de matériel et de transport dans la limite de 1 000 € .

Pour 2015-2016, 4 collèges publics et 1 collège privé ont transmis des demandes pour un total de participation du département de **1 837,50 €** .

# Aides à l'internat

Le Conseil Général, lors de sa séance du 27 janvier 2003, a décidé de porter à **70 € par trimestre** le montant de l'aide à l'internat pour les collégiens dont les familles résident en Haute-Loire.

## Objectifs :

- rendre l'aide lisible auprès des familles,
- faire en sorte que celle-ci serve effectivement à réduire les frais d'internat.

Actuellement, 3 collèges publics et 7 collèges privés sont concernés pour environ 31 élèves et un montant annuel supérieur à **6 000 €**.

# Tarifs de restauration et d'hébergement Applicables dans les collèges publics en 2016

La loi du 13 août 2004 a donné compétence aux Départements pour assurer l'accueil, la restauration et l'hébergement des élèves dans les collèges publics. Le décret du 29 juin 2006 prévoit que les prix de restauration pour les élèves sont fixés par la collectivité de rattachement.

L'année civile 2014 a été l'année de l'harmonisation des tarifs demi pension sur trois forfaits (5,4 et 3 jours) et des tarifs pension (un tarif spécifique pour les élèves internes de SEGPA a été voté par l'Assemblée départementale lors de la session du 24 octobre 2014).

En 2015, le Département a signé localement des conventions afin d'atténuer les différences constatées au niveau de la restauration pour les demi-pensionnaires des collèges d'Aurec sur Loire et de la cité scolaire de Brioude.

**Pour l'année 2016**, les tarifs d'hébergement et de restauration dans l'ensemble des collèges publics ont été fixés en appliquant le taux d'inflation (source INSEE) de l'année 2014 (soit + 0,5%). Ces montants ont été approuvés par l'Assemblée départementale lors de la session du 22 juin 2015.

# TICE 2015-2016

Le programme Tice 2015-2016 arrive à échéance au 31 décembre 2016. La particularité et la nouveauté de ce programme s'est traduit par un volet renouvellement et un volet innovation présenté sous forme d'appel à projet.

Au titre du volet renouvellement, **17 collèges** ont transmis une demande. Le Département a attribué **146 904,24 €** pour l'acquisition de matériels.

Au titre du volet innovation, **12 projets** ont été déposés dont 1 (Monistrol sur Loire) au niveau du plan national « collège connecté » . Le département a attribué **60 270,47 €** pour ces projets.



# Appel à projets 2015 : « Collège connecté »

## Collège Le Monteil – Monistrol sur Loire

- ▶ Acquisition de 30 tablettes + accessoires + chariot de rangement : **12 990 €**
  - ▶ Des travaux de câblage notamment pour la couverture wifi du centre de documentation (C3C),
  - ▶ une nouvelle infrastructure technique et informatique (serveurs) avec de la sécurisation (onduleur, sauvegardes,...) pour un coût de **39 300 €**.
- ⇒ Soit une opération de 52 290 € avec 12 000 € d'aide de l'État, reste à charge du Département : 40 290 €
- ⇒ Opérationnel depuis **mai 2016**

# Appel à projets 2016

## Un investissement sur l'avenir du numérique au collège.

### « Collèges numériques et innovation pédagogique »

**Objectif** : mise à disposition d'Équipements Individuels Mobiles (EIM) à la rentrée 2016 pour **40 %** des classes de 5ème.

- Dans le cadre du « plan numérique pour l'école »
  - ⇒ Un programme d'investissement d'avenir.
- Les établissements doivent disposer, lors du déploiement des tablettes, des réseaux, installations électriques et wifi permettant l'usage de ces EIM

# Appel à projets 2016 : « Collèges numériques et innovation pédagogiques »

correspondant à 12 collèges sélectionnés et au bénéfice de 575 élèves

**7 collèges  
publics**

	Nb d'élèves concernés	Nb d'enseignants
ALLEGRE	61	13
CRAPONNE	30	12
LA CHAISE DIEU	20	13
SAUGUES	21	12
LE PUY Jules Vallès	74	15
MONISTROL SUR LOIRE	90	18
LE CHAMBON SUR LIGNON	32	15
	<b>328</b>	<b>98</b>

**5 collèges  
privés**

	Nb d'élèves concernés
DUNIERES	68
LE MONASTIER	27
SAUGUES	30
SAINT DIDIER EN VELAY	70
SAINT JULIEN CHAPTEUIL	52
	<b>247</b>

# Appel à projets 2016 :

## « Collèges numériques et innovation pédagogique »

**Coût achat tablettes 2016 142 310 €**

- Collèges publics : (194 940 € - 99 560 €)      **95 380 €**
- Collèges privés :      **46 930 €**

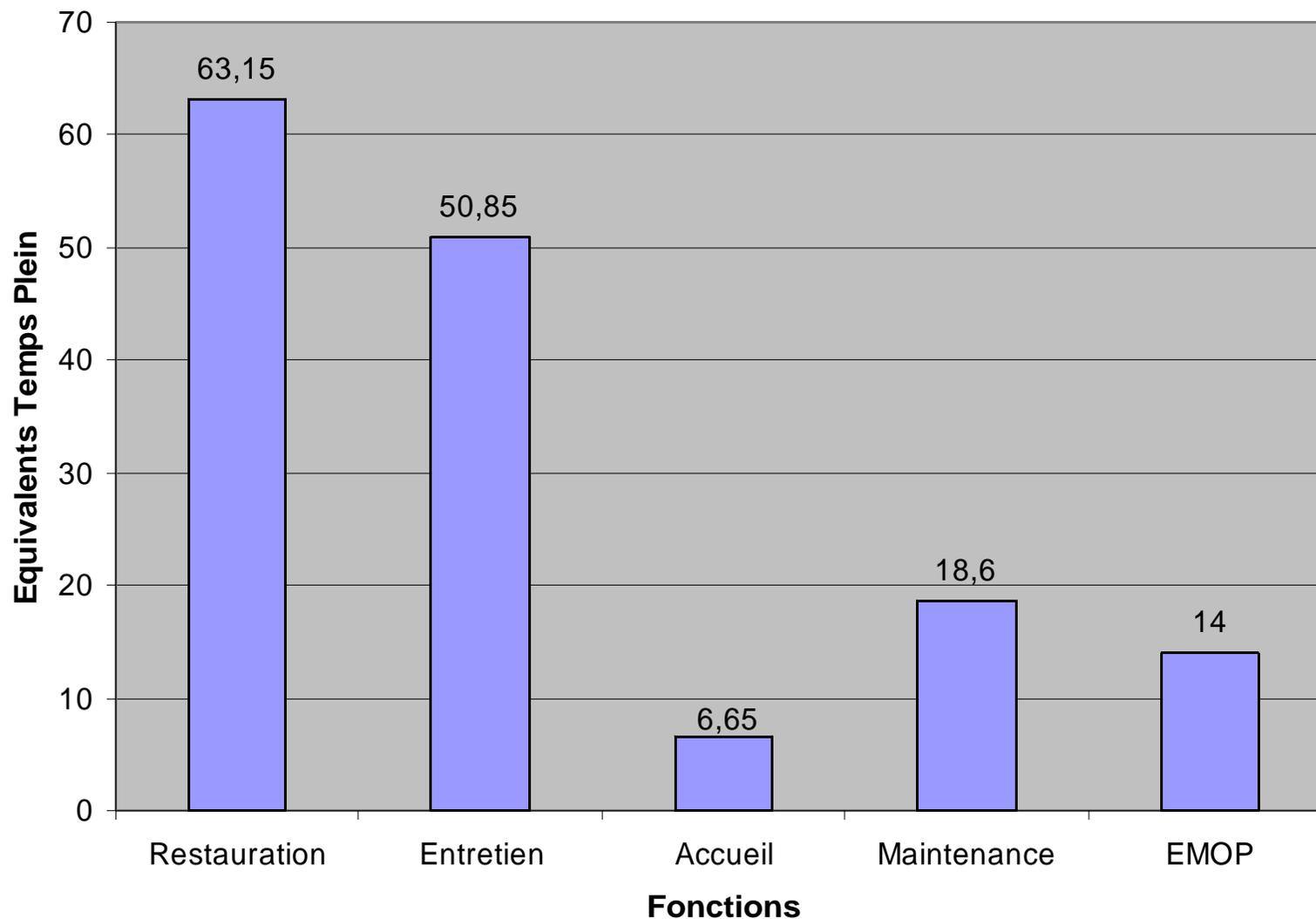
⇒ L'état prend à sa charge :

✓ 50 % du coût des tablettes élèves (190/380 €)

✓ 100 % du coût des tablettes enseignants

⇒ Déploiement progressif à partir de la rentrée 2016.

# Moyens humains répartis par fonction dans les collèges publics de la Haute-Loire (en ETP) Rentrée scolaire 2015



**COUT DES  
153,25 ETP  
AGENTS  
TITULAIRES ET  
RENFORTS**

**ANNEE  
SCOLAIRE  
2014-2015 :**

**4 778 073 €**

# Remplacements dans les collèges

## Année scolaire 2014 - 2015

- **Remplacements en prestations de service.** Dans le cadre d'un marché d'achat de prestations d'insertion sociale et professionnelle, 4 associations intermédiaires interviennent pour remplacer les agents territoriaux absents (hors cuisinier). Ce qui a représenté pour l'année scolaire :
  - Nombre de demandes : 141
  - Nombre d'heures effectuées : 14 600
  - Montant total facturé : **225 338 €.**
- **Remplacements en régie directe.** Le Département effectue en régie directe les remplacements notamment des cuisiniers, des renforts et EMOP.
  - Nombre de contrats : 57
  - Nombre d'heures : 5 335
  - Coût : **85 438 €**

**Coût total des remplacements 310 776 €**

# Travaux dans les collèges en 2016

Des travaux seront effectués pour un montant de crédit de paiement de **4 M€**

D'autre part, **300 000 €** sont prévus pour la poursuite de mise aux normes des réseaux informatiques, et l'implantation de WIFI pour accueillir les tablettes numériques. Ces travaux concernent **7** collèges : Craponne, la Chaise-Dieu, Allègre, Jules Vallès Le Puy, Saugues, le Chambon-sur-Lignon, et Monistrol-sur-Loire.

Par ailleurs, une étude de faisabilité est en cours avec l'Espace Info Energie du CAUE pour des travaux d'isolation par l'extérieur sur 7 établissements afin d'améliorer le confort, de diminuer la consommation d'énergie et de rénover les façades. Il s'agit des collèges d'Allègre, Brives-Charensac, Craponne, Landos, Le Chambon-sur-Lignon, Le Monastier sur Gazeille et Saugues.

Enfin, des crédits de paiement de **130 000 €** sont inscrits comme chaque année pour le remplacement de mobilier scolaire.

# Travaux dans les collèges en 2016

## **Collège de Brives :**

- Rampe d'accès côté gymnase pour accessibilité,
- Transformation d'un préau en salle polyvalente.

## **Collège de Langeac :**

- Réfection d'alimentation plomberie en vide sanitaire,
- Désamiantage de locaux pour création de sanitaires pour handicapés.

## **Collège de Landos :**

- Transformation d'une partie de l'ancien internat en salle polyvalente,
- Fin du chantier accessibilité du collège pour la mise en place d'un monte personnes dans le hall principal.

## **Collège de Paulhaguet :**

- Mise en place de sol plastique sur sol amianté existant dans 4 salles.

## **Collège de Saugues :**

- Commande électrique du portillon d'entrée pour sécurisation du collège,
- Désamiantage et reconstruction de la toiture d'un bâtiment.



# Travaux dans les collèges en 2016

(Travaux en autorisations de programmes)

## **Collège d'Allègre :**

- Restructuration du service restauration, création d'un self.

## **Collège d'Aurec-sur-Loire :**

- Restructuration et agrandissement du collège.

## **Collège de Craponne :**

- Réfection d'escaliers extérieurs,
- Rehausse grillage cour du bas.

## **Collège de la Chaise-Dieu :**

- Travaux d'accessibilité,
- Mise en place d'un monte handicapé dans la cour,
- Création d'un sanitaire handicapé



# Travaux dans les collèges en 2016

(suite)

## **Collège du Monastier :**

- Rénovation passage du self et cuisine.

## **Collège Le PUY - Jules VALLES :**

- Dépose du sol d'un des 2 gymnases, désamiantage et mise en place de sol sportif,
- Étude pour le remplacement d'armoires électriques.

## **Collège du Chambon sur Lignon :**

- Remplacement portail d'entrée
- Fin des travaux d'accessibilité pour mise en place de 2 ascenseurs.

## **Collège de Monistrol-sur-Loire :**

- Rénovation des sanitaires filles et garçons sous préau,
- Fin des travaux de câblage informatique du CDI (collège connecté).

# Travaux dans les collèges en 2016

(suite et fin)

## **Collège de Sainte-Florine :**

- Fermeture du préau par châssis aluminium vitré et remplacement de l'alarme incendie.

## **Collège de Saint Didier-en-Velay :**

- Mise en place de vidéo phone et de commande électrique sur les portails pour sécurisation des accès,
- Étude d'aménagement de la zone plonge.

## **Collège de Tence :**

- Remplacement du bac à graisse dans cour,
- Mise en place vidéo phone pour sécurisation des accès.

## **Collège d'Yssingeaux :**

- Restructuration et agrandissement du collège.



# Transports scolaires

**Le Département de la Haute-Loire est l'autorité organisatrice des transports des élèves hors du périmètre de la Communauté d'Agglomération du Puy en Velay.**

**Au titre de l'année scolaire 2014-2015, le montant de l'aide départementale s'est élevé à près de 11,5 Millions d'euros.**

- **Conditions :**
- Être domicilié en Haute-Loire
- Dépendre de l'enseignement élémentaire ou secondaire
- Respecter la sectorisation, sous réserve de la liberté de choix de l'enseignement : public ou privé sous contrat
- Distance minimale de 3 km (5 km pour l'aide hebdomadaire) entre le domicile et l'établissement
- Participation familiale par élève plafonnée à 225 €/ an.

# Transports scolaires

## Transport scolaire quotidien :

- En gestion directe : **11 300 élèves**
  - ⇒ 271 services spéciaux
  - ⇒ 19 lignes régulières
- 85 services, par taxi, sont affectés au transport de 250 élèves en situation de handicap.
- Le département de la Haute-Loire a dépensé environ **11,150 M€** au titre de l'année 2014/2015.

## Transport scolaire hebdomadaire :

- Le département de la Haute-Loire a dépensé environ **350 000 €** au titre de l'année 2014/2015.
- **1 700** élèves transportés.